**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 37 (1899)

Heft: 7

Artikel: Choses d'hier

Autor: Deschamps

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-197411

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### Choses d'hier.

La lecture de vos articles sur la « médecine et les médecins » a reporté mes souvenirs vers une époque non lointaine, où préjugés et hérésies fleurissaient à l'ombre d'une industrie développée et d'une organisation scolaire en progrès. Ces souvenirs de choses vécues provoquent le sourire et font mesurer avec satisfaction le chemin parcouru.

Or donc, dans une localité industrielle jurassienne de notre canton, au temps où l'horlogerie et la fabrication des boîtes à musique battaient leur plein; au temps où l'on ne s'éternisait pas sur les bancs de l'école, et où les mères passaient plus de temps à l'établi que sur les bas à ravauder, on avait des notions médicales dont on pourra juger par quelques exemples.

Toute maladie ayant pour cause présumée un refroidissement, était désignée sous le nom de frisson. «Il a eu un frisson et il en est mort!» C'était simple, clair: on n'en demandait pas dayantage.

La pleurésie ne rentrait pas sous cette dénomination; mais quand il ne s'agissait que de la fausse pleurésie, le malade avait beaucoup de chance de s'en tirer.

Avoir les sangs gâlés s'entendait d'un empoisonnement du sang.

L'estomaque ouverte, l'estomaque décrochée, l'estomaque refroidie, tels étaient les termes employés pour les affections de cet organe.

Une preuve de l'intérêt qu'on portait à un malade était de soulever les couvertures pour montrer au visiteur combien le pauvre était déchainé (décharné).

Et la bête à Jeannot, appelé l'homme à la bête, parlons-en! Depuis des années, cet homme avait cessé de travailler. Un mai étrange le minait, et sa femme amenait le pain au logis en intéressant à cette infortune les âmes sensibles. « Jeannot, disait-elle, avait une bête dans l'estomac, une bête qui avait ses bons et ses mauvais jours, sa bonne et sa mauvaise humeur, autant de choses dépendantes de la quantité et de la qualité des aliments qu'on lui servait. »

Enfin Jeannot mourut, mais non point de la tête, car l'autopsie sollicitée par le docteur de la localité prouva que le cancer n'a de bête que le nom.

En ce temps-là on rencontrait quelques jeunes mères qui ne coupaient jamais les ongles de leurs bambins avant la sixième année. « Ça les fait devenir voleurs! » disaient-elles d'un ton de profonde conviction. Et les vieilles femmes enseignaient aux jeunes à tourner la tête de leur lit en face de la fenêtre, car « dormir à contre-jour fait vieillir trop tôt. »

Se fiancer en décembre pour se marier dans les premiers mois de l'année était d'un si mauvais présage qu'on usait de tous les expédients pour éviter cette chose effrayante qui avait nom: « Etre épouse de deux ans! »

Un petit enfant tombait-il gravement malade, on s'empressait de le faire baptiser, moins par un scrupule religieux que par la conviction que le baptême «fait souvent tourner la maladie vers la guérison.»

Nous passons sous silence les procédés antihygiéniques, les remèdes absurdes, les pratiques baroques, conseillés par l'essaim des voisines se croyant indispensables auprès de la femme en mal d'enfant... Tout cela n'est heureusement plus qu'à l'état de souvenirs, souvenirs qui ont néanmoins du bon, s'ils font apprécier les progrès réalisés dès lors.

Mme Deschamps.

#### Quelques bonnes vérités.

 $\mathbf{M}^{\mathrm{me}}$  Jeanne de Bargny, dont on remarque les spirituelles chroniques dans France-Mode, vient de publier, dans le même journal, un

très excellent article sur l'usage immodéré des parfums. Jamais réflexions plus justes, plus sensées. Et on les lit avec d'autant plus de plaisir qu'elles émanent de la plume d'une dame. Puissent les nombreuses personnes à qui elles s'adressent en profiter quelque peu. En voici les principaux passages:

A qui n'arrive-t il pas de croiser dans la rue une femme jolie parfois, élégante souvent, mais de laquelle se dégage un tel parfum, qu'on la suivrait facilement à la trace pendant plus d'un quart d'heure?

- A force de sentir bon, elle infecte, dit un vieux monsieur de mes amis.

Et j'avoue n'être pas seule avec lui de cet avis. Dehors, cette habitude néfaste de se parfumer à outrance est désagréable pour la plupart des promeneurs que l'on rencontre, mais dans un endroit fermé, salon, théâtre ou magasin, cela devient un danger pour beaucoup de ceux auprès desquels on se trouve, outre les inconvénients incontestables et incontestés que l'excès des parfums a sur la santé des malheureuses qui se livrent à ce petit empoisonnement journalier.

- Empoisonnement?...

— Mais oui, Madame. Les odeurs agissent à la fois sur les nerfs qu'elles excitent, et sur l'économie générale qu'elles anémient. — Aussi, ai-je ouï dire à plus d'un docteur que beaucoup de névrosées dont notre société moderne pullule ne doivent pas attribuer à d'autre cause le mal dont elles souffrent.

Cependant si, comme l'opium ou la morphine, les parfums n'attaquaient la santé que de ceux qui en abusent, ce ne serait dommage que pour eux; et si regrettables que soient les conséquences de cette funeste habitude à leur égard, on ne la déplorerait qu'à demi, car elle n'atteindrait que les coupables, — mais les parfums font souvent souffrir bien plus encore les innocents, c'est-à-dire ceux qui n'ayant rien fait pour être malades, le sont, par ricochet, parce qu'ils ont le malheur de croiser dans la rue, ou d'être assis dans un théâtre ou dans un salon, à côté d'une femme excessivement parfumée.

Or, c'est en cela qu'on peut fort justement les accuser de manquer de savoir-vivre, je dirais presque de charité.

Il y a énormément de personnes dont l'odorat est très délicat, les nerfs extrèmement susceptibles, et qu'une odeur forte incommode au point de leur occasionner la migraine et mille autres malaises non moins désagréables.

La simple humanité commande donc de ne pas se parfumer au point d'incommoder ses voisins ou ses interlocuteurs.

Enfin, si on trouve quelque charme en la société de ses amis, si on tient à entretenir avec eux des rapports d'amitié, il est certain qu'on doit s'arranger pour que, de leur côté, le même désir ne soit pas arrêté par la crainte d'une indisposition certaine.

Pour ma part, je l'avoue, je connais des femmes charmantes que je me prive de voir, parce qu'elles sentent trop... bon.

Elles se font gloire de lancer les parfums à la mode, d'en inventer même; mais elles le font sans discernement; aussi l'odeur qu'elles dégagent estelle, je vous l'affirme, infiniment plus forte que celle que l'on respire en entrant dans la boutique d'un parfumeur.

Sur tous les autres points, ces femmes sont charmantes, bien élevées, distinguées même. Mais sur celui-là, elles ont un si mauvais ton, que j'ai plus d'une fois été obligée de batailler auprès des personnes sérieuses qui les avaient rencontrées chez moi ou ailleurs.

### Et la ratta!

Vo cognaitè prào l'histoire dè cé sindzo que montràvè la lanterna magique? Et bin ia bin dài dzeins que sont coumeint cé sindzo: quand font oquie, s'eincousenont po dài z'afférès dè rein dào tot et ne sondzont pas à l'essentiet, ào principat.

On notero avai fauta d'on comis po lài recopiyi sè z'atto. Ye fe don mettre on avi su lè papai et, cauquiès dzo après, yein a 'na demidozanna que l'ai ont écrit po avai la plliace; adon, coumeint ne savai pas bin lo quin preindrè dè clliâo lulus, sè décidâ dè lè férè veni tré ti à son bureau lo leindéman.

Quand furont ti quie, lo notéro lào fe :

— Attiutà, mè z'amis, m'ein vé vo contà on n'histoire et vo z'allà bin rateni cein que vè vo derè, kà suivant cein que cein vo baillérà à sondzi, ye farè mon choix et ye preindré po mon comis cé qu'ara lo mi réfléchi et que mé fara la pe bouna reponsa. Don, fédès bin atteinchon! vé coumeinci me n'histoire:

« L'ài avài on iadzo on païsan qu'avài 'na grandze reimpllia dè bllia tantquia la frèta; mà, du grantein, s'étāi apéçu què 'na pouéson dè ratta vegnivè l'ài medzi après cllia granna. L'eut bo teindrè dài trappès, eincllioure lo tsat à la grandze, pas méche dè poai l'accrotsi.

» Tot parai on dzo noutron hommo ve la bîte que s'einfetâvê dein on perte, adon ne fe ni ion ni dou, ye va queri son vettreli, sê catsê à n'on carro dè la grandze, sê branquê ein jou et à l'avi què la ratta a volliu resailli dè son perte, rrâo! l'âi terè dessus. Mâ, vouaiquie lo pe pouet dè l'affère: la pudra met lo fu à 'na dzerba dè paille, et cllia dzerba à on autro. »

— Est-te que tota la grandze a bourlâ? se fe ion dè clliâo postulants.

Mà lo notero ne fe pa pi état de l'oure et continue se n'histoire ein deseint :

« Quand l'a z'u vu que la grandze étâi ein fu, lo païsan sè dépatsè d'allà queri de l'édhie âo borné po détiendrè cé fu. »

— As-te pu détieindre lo fu? démande on autro de cliao lurons.

« Tandi que coudhivè détieindre lo fu, dese lo notéro sein rein l'ài repondre, arrevè sa felhie avouè dou bagnolets pllieins d'édhie et l'arrosè assebin lo fu, mà tandi que s'escrimàvont après clliào cllianmès, vouaiquie la porta dè la grandze que sè clliou et ne poivont ni l'on ni l'autro resailli dè la grandze. »

— Pardon! estiusâdè! dese on troisième lulu, est-te que lo pére et sa felhie ont étâ frecassi avouè la baraqua?

Mà lo notéro ne lào répondai adè rein et continuè ein deseint:

« A cé mimo momeint, arrevè la fenna dào païsan ein tchurleint et ein crieint: « Ao séco! ào séco! » que cein fà veni ti lè vezins et vezenès, mà lo fu bourlàvè adé et coumeincivè à preindrè à dài z'autrè grandzes que djoutavont... »

— Monsu lo notéro, démandè ion dè clliào postulants, est-te que ia gros zu dè mau?

— Lo receviâo est-te venu férè on einquiéta avoué lo dzudze dè pé? démandè on autro.

— Est-te que la tièce d'assurance a zu gros a payi ? fà onco on autro.

— Ora, vouaiquie me n'histoire, se fe le notéro, sein férè état dè lè z'oure, vo pàodès tré ti vo couilli et reveni déman queri ma reponsa.

Mà, coumeint cliiào valottets se levavont po s'ein allà, ion de leu, on tot petit crazet, que ne payive pas de mena, et que le z'autro s'étiont fottu de li ein arreveint, restave ade chéta su sa chaula, tot coumeint se l'attendai onco oquie.

— Et bin! l'ào dese lo notéro, vo z'ài oïu! vo faut repassa tzi mé déman.

Mà lo petit lulu vint rodze qu'on pavot et sè mè a derè:

— Estiusadè, monsu! mà..... et la ratta? qu'est-te que l'est devenia dein tot cé commerce?

— Ah! ah! se fe lo notéro, tè, te pâo restâ, t'é lo pe malin dè ti, kà t'é lo tot solet que n'aussè pas perdu lo fi dè l'affére et que n'aussè pas aobllia la tsouza principâla, dein tota l'histoire que ie vo z'é contâ! Respect per tot.